

ou les Européens, ni même à cultiver le sol pour donner vie à nos entreprises.

La question militaire primait tout, en réalité, mais elle n'était pas comprise. Quelques soldats, utiles au maintien du bon ordre dans deux ou trois postes de traite, ne constituaient aucune garantie de tranquillité pour l'habitant exposé sans cesse aux surprises des assassins, car les Iroquois n'ont fait que la maraude accompagnée d'assassinats, jamais la guerre.

Les chaloupes et les brigantins de la compagnie Rozée, Cheffault, etc., qui faisaient le service entre Québec et Trois-Rivières, portaient des petits canons de fonte appelés pierriers et espoirs, ce qui suppose des artilleurs ou des gens aptes à les manœuvrer. Plusieurs de ces armes se chargeaient par la culasse, au moyen d'une ouverture pratiquée au fond du tonnerre et que l'on refermait après y avoir introduit la gargonse.<sup>3</sup>

La petite colonie de Québec n'était pas sans inquiétude concernant cette situation; les quelques habitants de Trois-Rivières non plus. Sous prétexte de "tuer l'Algonquin", les Iroquois rôdaient continuellement à nos portes et commettaient des déprédations, parfois des meurtres; connaissant notre faiblesse, ils nous bravaient avec insolence. Leurs bandes se tenaient à l'affût dans les bois, sur les rivières, l'hiver comme l'été, puis, aussitôt que l'une d'elles avait fait un coup, les quinze ou vingt hommes qui la composaient retournaient à leur village pour célébrer, au milieu de réjouissances bruyantes, les exploits de cette course. Ceux que l'on rencontrait ainsi le plus souvent autour de nous, portaient le nom d'Agniers (Mohawks) dans la fédération iroquoise; plus tard, les autres tribus, situées plus au sud, côté est du lac Ontario, reçurent de nous la désignation d'Iroquois qui, véritablement, appartient à l'ensemble de leurs groupes. Les Agniers, ayant leur habitat près des sources de la rivière Chambly, descendaient au lac Saint-Pierre et ravageaient les campements des Algonquins côté nord du fleuve, sur une étendue de territoire qui embrasse à présent toute la longueur de la province de Québec.

Henri IV, Louis XIII, leurs ministres, Sully et Richelieu, de 1608 à 1640, n'ont pas accordé la moindre attention aux Français qui trafiquaient sur le Saint-Laurent. Le souverain n'était pas obligé de défendre la Nouvelle-France; c'était le devoir de la compagnie des Cent-Associés; mais en cela, comme dans tout le reste, ces seigneurs indifférents négligeaient de remplir leurs obligations. Le roi leur disait: "Payez-moi redevance pour le privilège de la traite; quant au reste, dépêchez-vous comme vous le pourrez." De 1641 à 1661, avec Mazarin, ce fut la même chose. Colbert, de 1662 à 1670, nous envoya des troupes; après leur départ, Frontenac, en 1673, organisa la milice. Nous étions en paix alors. Il arriva quatre ou cinq compagnies régulières en 1684-1685, à cause de la nouvelle guerre des Iroquois. De 1673 à 1760, nos forts étaient occupés

<sup>3</sup> Voir mes *Mélanges d'Histoire*, 1876, p. 369-372.